Territoire auveranat

N°31

Date de publication 01 10 2025

Date d'observation 29 09 2025

















Grandes cultures



À retenir cette semaine

• Colza

Après une semaine marquée par un net ralentissement lié aux températures froides et aux précipitations, la tendance devrait se maintenir avec des conditions encore fraîches et humides, inférieures aux normales de saison. Néanmoins, les températures maximales montrent une légère remontée par rapport à la semaine dernière. Bien que les stades soient hétérogènes d'une parcelle à l'autre, une majorité présente entre 5 à 6 feuilles.

- <u>Grosses altises adultes</u>: pic de vol atteint la semaine dernière. Surveillance toujours de mise pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.
- <u>Tenthrède de la rave</u> : quelques signalements. Risque faible.
- <u>Limaces</u>: quelques signalements. A surveiller pour les parcelles avant 4 feuilles.
- <u>Charançon du bourgeon terminal</u>: premières captures dans le réseau. Début de la surveillance de ce ravageur.

La note oiseaux :

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



Note abeilles :

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



• Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations ICI

Note Vers de terre :

Si le rôle des vers de terre dans la **fertilité** des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la **vitalité des cultures** peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



Note Flore bord de champ :

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agroécologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.





• Note Coléoptères :

Les Coléoptères représentent le groupe d'insectes le plus diversifié. Ces insectes occupent des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc...).

Dans les systèmes agricoles, ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des **auxiliaires** de premier ordre et assurent des « services écosystémiques » qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte. Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celles des Coléoptères.



• Note Papillons:

Certaines espèces de papillons sont reconnues comme ravageurs des cultures. C'est au stade de larves (chenilles) que ces espèces peuvent causer des dégâts sur les végétaux. En parallèle, près de 90% des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Environ 35% de **ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes**. En France, deux espèces sur trois de papillons dits « de jour » ont disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier, soit 66% des espèces.





Note Araignées :

Les araignées sont des prédatrices hors-pair et ont un rôle essentiel dans la **prédation des ravageurs des cultures** (carpocapse de la pomme, pucerons, coléoptères, petits hyménoptères, criquets, cicadelles, diptères, ...). Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



Note Chauves-souris :

Les chauves-souris peuvent être des **auxiliaires de culture** importants, en se nourrissant de minuscules diptères (mouches et moucherons) jusqu'à des coléoptères ou papillons de grande taille.

Elles pourraient ainsi jouer un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne ou la régulation de *Drosophila suzukii*.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



• Note Auxiliaires de cultures :

Les auxiliaires de cultures sont des organismes qui **rendent des services essentiels à l'agriculture** : pollinisation, structure du sol, régulation des ravageurs et des adventices de culture.

Cette note traite des insectes impliqués dans la régulation des ravageurs de culture ?

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.





• Note Arbres et haies :

Les arbres et les haies champêtres peuvent apparaître comme des contraintes dans l'exploitation agricole mais ils sont un support essentiel pour les services écosystémiques dont dépend l'agriculture, notamment en ce qui concerne la **protection des sols** et la **régulation biologique**.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE
LIEN NOTE DATURA
LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA





Section Colza

Météo

Prévisions à 7 jours :



(Source : Météo France, Vichy, 30/09/2025 à 16h. Retrouvez les données météo actualisées <u>ici</u>)

Réseau 2025-2025

Le réseau est à ce jour composé de 28 parcelles dont 26 ont fait l'objet d'une observation cette semaine. Les parcelles observées sont réparties comme indiqué sur la carte ci-contre. Parcelles BSV observées du 2025-09-24 au 2025-09-30

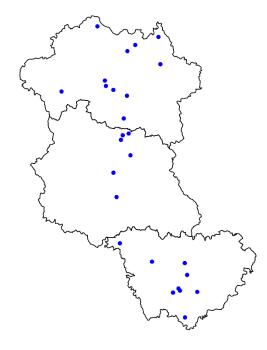
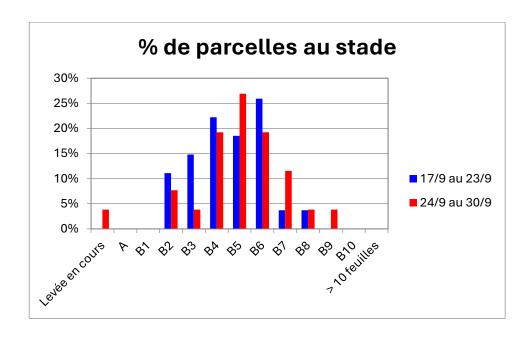


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Auvergne du 24/09 au 30/09/2025



Stades des Colzas



Les stades sont actuellement compris entre levée et 9 feuilles. La majorité des parcelles du réseau se situe toujours au stade 5-6 feuilles. Les stades ont légèrement progressé depuis la semaine dernière, mais l'avancée a été freinée par les températures en baisse et les précipitations. Pour la semaine à venir, l'évolution des stades devrait rester ralentie avec des températures inférieures aux normales de saison et un temps encore humide ce week-end.



Ravageurs

Altises d'hiver et Altises des crucifères

	Reconnaissance	Période de risque et seuil
A 1/1	0 1′ () 1 0 5	de risque
Altises d'hiver ou	Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et	De la levée au stade 3 feuilles
grosses altises ADULTES	brillant avec des reflets bleus	reunies
ADOLILS	métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est	80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite
	reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle. Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)	En cas de levée tardive (après le 1 ^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.
Altises des crucifères ou	Petit coléoptère noir ou	De la levée au stade 3
petites altises	bicolore (noir, avec 1 ou 2	feuilles
	bandes longitudinales jaunes	
	sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2.5 mm.	80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite
	Petites altises (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)	En cas de levée tardive (après le 1 ^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

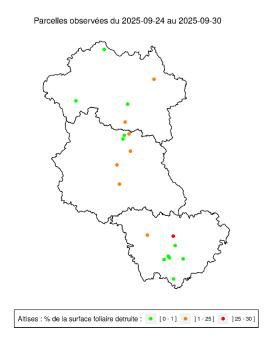
Piégeage

Grosses altises adultes ou altises d'hiver

Sur 25 parcelles, 18 parcelles signalent des captures en cuvette avec un nombre d'individus moyen de 13.2 individus (min= 1 ; max=35).

Rappel semaine précédente : 19 parcelles avec 28.6 individus en moyenne





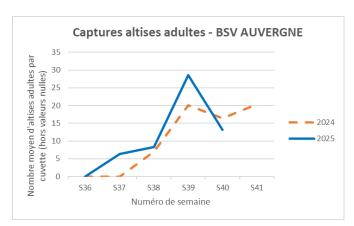


Figure 2 : Evolution des captures de Grosses altises adultes en cuvette sur ces 3 dernières années dans le réseau BSV Auvergne (Moyenne des captures hors valeurs nulles).

Petites altises ou altises des crucifères

2 parcelles en Haute-Loire signalent des captures avec 30 individus en moyenne (min = 10, max = 50

Observation de dégâts sur plantes

13 parcelles sur 19 présentent des plantes avec des morsures d'altises. Le taux de plantes touchées sur ces parcelles est en moyenne de 63.4% (de 1% à 100%).

Rappel semaine précédente : 15 parcelles avec 38.4% de plantes touchées en moyenne

Sur ces parcelles, la surface foliaire détruite en cœur de parcelle représente 8.8% de la surface foliaire totale (de 1% à 30%)

Rappel semaine précédente : 11% de surface foliaire touchée en moyenne

NB : la carte ci-contre ne représente que les parcelles encore observées pour les dégâts sur feuilles ; nombreuses sont celles à plus de 4 feuilles et donc hors de la période de risque.

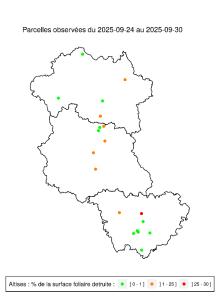




Figure 3 : Grosses altises adultes sur colza avec dégâts sur feuilles (Alban Mialon - CA63)



Analyse du risque

Le pic de vol semble avoir été atteint la semaine dernière. La majorité du réseau (85%) est désormais hors risque (stade 4 feuilles atteint) mais les dégâts peuvent encore être importants sur certaines parcelles encore au stade sensible. La remontée des températures maximales après la baisse de la semaine dernière peut être favorable à l'activité des grosses altises.

Pour rappel, c'est bien la perte de surface foliaire qui doit être prise en compte pour déterminer le seuil de risque.

- ⇒ Pour les parcelles ayant dépassé le stade 4 feuilles : le risque est **terminé**
- → Pour le reste des parcelles du réseau, on considérera que le risque est modéré à élevé





Le couple « altise d'hiver (grosse altise) / pyréthrinoïdes » présente un risque de résistance.

<u>Levier agronomique</u>: dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraine un déplacement des populations de petites altises vers les parcelles nouvellement semées. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des parcelles de colza.

Limace

Les conditions d'humidité sont propices à l'activité des limaces et le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraicheur.

Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Les limaces peuvent s'attaquer aussi bien aux graines en germination dans le sol, aux hypocotyles ou aux cotylédons qu'aux jeunes feuilles.

Seuil indicatif de risque

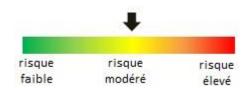
Il n'y a pas de seuil de risque pour les limaces. Le niveau d'attaque est très variable pour un même nombre de limaces piégées, même lorsque ce nombre est faible. Cependant, en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

Observations

2 parcelles du réseau signalent la présence de dégâts de limaces à hauteur de 10.5% de surface foliaire détruite en moyenne.

Analyse de risque

Si la majorité des parcelles du réseau ont dépassé le seuil de sensibilité, Les conditions de la semaine écoulée et de celle à venir sont particulièrement propices au développement du ravageur pour les parcelles avant le stade 4 feuilles.



Pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles, le risque est terminé.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.



Tenthrède de la rave

Reconnaissance





Tenthrède à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrède est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations: 4 parcelles signalent la capture de tenthrède en cuvette (1.5 individus en moyenne), 2 parcelles signalent la présence de larves en végétation sur 3% des plantes en moyenne, et 1 seule parcelle signale des dégâts (1% de surface folaire détruite).



Larve de tenthrède sur colza (A.Denoyelle - Terres Inovia)

Analyse de risque

Le ravageur est ponctuellement observé dans le réseau sans dégâts significatifs.

⇒ On considèrera que le risque est faible à l'échelle du réseau.





Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal (Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : 2 parcelles sur 20 observées indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal dans la cuvette (1 et 2 individus capturés sur les communes de Gennetines et Le Theil, 03).

Analyse du risque: nous enregistrons cette semaine les premières captures dans le réseau. Le risque reste faible mais il conviendra de commencer la surveillance de ce ravageur.





Le couple « Charançon du Bourgeon Terminal / pyréthrinoïdes » présente un risque de résistance.



ANNEXE 1 : Mise en place des pièges

Cuvette jaune:

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

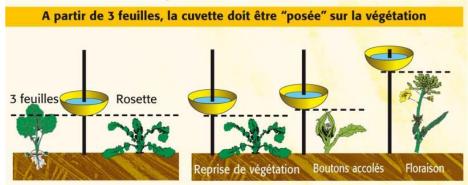


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

L'altise d'hiver fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seuls 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.

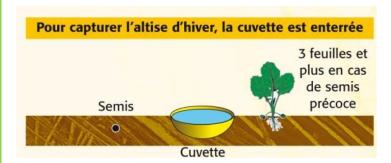


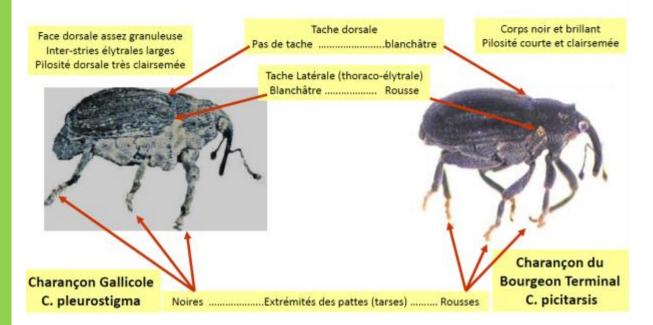
Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.



ANNEXE 2 : Identification CBT et Charançon gallicole

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal





Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes **Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.









